



DÉFENDRE LES DROITS DES POLICIERS RAPPORT ANNUEL 2006



Fraternité des
policiers et policières
de Montréal



« C'est clair :

il faut rétablir l'équilibre entre les droits et les devoirs des policiers. Quand un policier perd confiance aux processus qui régissent la qualité de son travail, il peut être porté à regarder à droite quand ça brasse à gauche... Or cet équilibre, il a été rompu avec l'entrée en vigueur de la Loi sur la police, en 2000. »

Yves Francoeur, président



LE CONSEIL DE DIRECTION, EN FÉVRIER 2006

À l'avant, le vice-président au Secrétariat et à la trésorerie, **Denis Monet**, le président, **Yves Francoeur**, le vice-président exécutif, **Pierre-David Tremblay**, à l'arrière, le vice-président à la Recherche et aux communications, **Mario Lanoie**, le vice-président aux Relations de travail, **Martin Roy**, et enfin, le vice-président à la Prévention et aux relations avec les membres, **Robert Boulé**.

Sommaire

Bilan du président

2

Les prises de position
de la Fraternité en 2006

4

Bilan du vice-président exécutif

6

Bilan du vice-président
aux Relations de travail

8

Bilan du vice-président
au Secrétariat et à la trésorerie

11

Bilan du vice-président
à la Recherche et aux communications

14

Bilan du vice-président à la Prévention
et au relations avec les membres

16

Rapport des vérificateurs

19

États financiers

20

Fonds humanitaire

30

Nous ne lâcherons pas !

Vous rendre votre marge de manœuvre et défendre vos droits fondamentaux de citoyen, tels ont été les grands objectifs qui ont guidé nos actions en 2006 et qui, au vu des dossiers qui demeurent en suspens, détermineront encore la plupart de nos prises de position cette année.

Conformément au plan d'action présenté en 2005 aux délégués syndicaux, nous avons au cours de l'année 2006 fait progresser tous les dossiers prioritaires, sans exception, et en particulier ceux qui touchent les droits des policiers sur le terrain.

Notre sondage exclusif, une première pour la Fraternité et une initiative aux répercussions très positives sur l'image globale de la profession, nous a donné l'occasion de témoigner du quotidien des policiers montréalais, de dénoncer les déficiences de l'organisation du travail, de rappeler la différence entre sentiment de sécurité et niveau réel de sécurité, entre proximité et efficacité, de souligner les défauts préoccupants de la Loi sur la police et de relayer le message de la majorité d'entre vous, qui esti-

mez à juste titre que votre environnement de travail ne vous permet pas d'offrir le meilleur service à la population.

DES AMENDEMENTS INDISPENSABLES

Lors de la conférence de presse tenue pour dévoiler les résultats de ce sondage et en de nombreuses autres circonstances, nous avons dit haut et fort qu'il était indispensable de faire en sorte que les policiers n'aient plus l'impression d'avoir une épée de Damoclès au-dessus de la tête, le *statu quo* n'étant pas une option dans la mesure où le cadre législatif actuel les fait parfois hésiter à intervenir.

C'est dans cet esprit que nous avons déposé un mémoire au ministre de la Sécurité publique pour demander la modification de



Yves Francoeur, président

certaines articles de la Loi sur la police, à savoir : l'article 119 prévoyant la destitution automatique en certaines circonstances, pratique aussi abusive qu'arbitraire ; les articles 260 et 262 concernant le statut de policier témoin, à la fois imprécis et difficiles à appliquer ; les articles 286 et 288 portant sur l'enquête criminelle, qui imposent une procédure lourde et aberrante aux conséquences fâcheuses ; et enfin l'article 117 privant les policiers de certaines occasions d'affaires sans raison valable.

Au printemps, nous avons aussi déposé un mémoire au ministre de la Santé et des Services sociaux pour demander l'instauration d'une «procédure de prélèvement obligatoire d'échantillons corporels, d'analyse de ces

échantillons et de divulgation des informations médicales personnelles tirées de ces analyses» afin de permettre à un policier exposé à un risque d'infection d'être informé de l'état de santé de la personne source de sorte qu'il puisse accepter et suivre le traitement approprié en toute connaissance de cause.

Au cours de l'automne, nous avons entrepris des démarches en vue de demander la modification du Code criminel pour obtenir la protection juridique de tout policier impliqué dans la poursuite automobile d'un suspect dans l'exercice normal de ses fonctions.

À la fin de l'année, nous avons bouclé un autre dossier très important en concluant la négociation du régime de retraite, dont l'entente de principe devait encore être approuvée au moment d'écrire ces lignes.

UN PROJET DE LOI INACCEPTABLE

Contrairement à ce que le bon sens permettait d'espérer, le projet de loi 62 modifiant la Loi sur la police et déposé en fin d'année à l'Assemblée nationale par le ministre de la Sécurité publique ne répond aucunement aux préoccupations que nous avons exprimées dans notre mémoire cosigné par l'Association des policiers et policières provinciaux du Québec (APPQ) et la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec (FPMQ). Les discussions devront donc se poursuivre. Tous nos arguments sont solides, raisonnables, sensés. Il est hors de question que nous nous satisfaisions de ce projet de loi qui ne règle rien.

«C'est clair: il faut rétablir l'équilibre entre les droits et les devoirs des policiers. Quand un policier perd confiance aux processus qui régissent la qualité de son travail, il peut être porté à regarder à droite quand ça brasse à gauche... Or cet équilibre, il a été rompu avec l'entrée en vigueur de la Loi sur la police, en 2000.»

En revanche, nous avons lieu de nous réjouir d'avoir obtenu le droit pour un policier sanctionné de présenter une demande d'excuse au Comité de déontologie policière. D'autre part, nous pouvons nous féliciter de la décision de confier la sécurité du métro de Montréal à des policiers. Au début de 2007, 67 agents étaient en formation, soit à peu près la moitié des effectifs prévus pour assurer la surveillance du réseau.

UN BILAN POSITIF

Dans l'ensemble, je crois que nous pouvons être très satisfaits de notre travail en matière de défense des droits des policiers et policières de Montréal. Ainsi que notre sondage l'a révélé, nos membres se sentent appuyés par la Fraternité et savent qu'ils peuvent compter sur elle plus que sur quiconque et c'est une grande source de fierté et de motivation pour nous!

Nous vous avons promis d'être plus visibles et nous avons tenu parole. Nous l'avons même été parfois au-delà de nos espérances en raison d'une actualité particulièrement riche! Vous vous souviendrez, par exemple, de notre intervention en faveur de nos consœurs, dans un dossier d'accommodement qu'on pourrait qua-

lifier de très irréfléchi. Nous n'avons eu d'autre choix que de rappeler quelques vérités et principes fondamentaux à la direction du Service lors de la controverse entourant la suggestion ridicule faite aux policières d'adopter un comportement spécifique, donc discriminatoire, face à une catégorie de citoyens.

DES PRIORITÉS INCHANGÉES

Au nombre de nos dossiers prioritaires en 2007 figurent de nouveau tous ceux parmi les précédents qui n'ont pas reçu le traitement espéré, en particulier la modification du projet de loi 62 afin de récupérer la marge de manœuvre indispensable à l'exercice de notre métier, ainsi que la négociation de la convention collective et le suivi de l'implantation du schéma de couverture de service dans le meilleur intérêt des policiers et policières de Montréal. À cela s'ajoute la demande de l'instauration d'une réglementation municipale empêchant tout individu de manifester avec le visage masqué ou des objets susceptibles d'être utilisés comme une arme.

Vous le voyez, les choses progressent, c'est indéniable, mais pas toujours au rythme qu'on souhaiterait. C'est dans l'ordre des choses et c'est dans la nature du combat syndical que nous menons en votre nom, mais, vous le savez, nous ne lâcherons pas!

LES PRISES DE POSITION DE LA FRATERNITÉ

RESTONS CALMES!

1^{er} décembre 2005. Un jeune homme d'origine marocaine blesse sérieusement un agent du SPVM avec une arme blanche. En état de légitime défense, le policier doit tirer. Comme il y a mort d'homme, une enquête ministérielle s'ensuit.

Au début de janvier, une manifestation est mise sur pied par plusieurs membres de la communauté marocaine et quelques politiciens en mal de visibilité. Ils prétendent qu'il y a *cover-up*, que le policier a commis une faute et que Mohamed Annas Bennis a été victime de brutalité policière.

Dans une lettre publiée dans *La Presse*, le président de la Fraternité, Yves Francœur, écrit : « Nous comprenons parfaitement que les membres de la communauté musulmane expriment publiquement, par cette manifestation, comme c'est leur droit le plus strict en démocratie, leur appui à cette famille lourdement éprouvée. Mais nous comprenons très mal que l'on essaie de faire passer Montréal, un endroit où les tensions raciales, si on compare aux autres grandes villes d'Amérique du Nord, sont pratiquement inexistantes, pour une république de bananes où les policiers tirent à vue sur des citoyens, pour des raisons de coutumes

vestimentaires ou de race. Et nous comprenons encore moins que des hommes politiques manquent à ce point de discernement quand il s'agit de conquérir des votes. Y a-t-il une limite au désir de vouloir absolument être dans la photo? »

LOI SUR LA POLICE : OBTENIR DES CHANGEMENTS

6 mai. Le journal *Le Devoir* reprend l'essentiel du résumé d'un mémoire publié dans *La Flûte* sous le titre : « Les policiers, des citoyens à part entière ». Pendant deux jours, les présidents des trois associations signataires de ce mémoire, la FPMQ, l'APPQ et la Fraternité, feront valoir sur la place publique que les policiers, s'ils admettent que l'on soit beaucoup plus sévère envers eux qu'envers n'importe quel citoyen, n'acceptent pas de faire face à des processus juridiques arbitraires et expéditifs comme s'ils étaient, eux, des sous-citoyens.

REGISTRE DES ARMES À FEU : DEMANDE DE MAINTIEN

Mai. Conformément à sa promesse, Stephen Harper entreprend d'abolir le Registre des armes à feu. En conférence de presse et dans une lettre publiée dans *La Presse* le 26 mai, la

Fraternité fait connaître son opposition à cette décision : « Le Registre est efficace comme outil de travail pour les policiers, écrit-on. Il envoie le message que l'on peut vivre dans cette société sans arme à feu et qu'il est normal d'enregistrer ses armes quand on en a. Il permet aux policiers d'avoir une information plus fiable, plus juste dans plusieurs circonstances, même s'il ne peut empêcher, comme on l'aura vu en septembre dernier au Collège Dawson, que des actes fous puissent être commis. »

FAUSSES ACCUSATIONS DE RACISME

7 août. Yves Francœur réagit aux accusations de racisme lancées par le président de la Ligue des Noirs du Québec, M. Dan Philip, qui soutient que les jeunes hommes arrêtés dans une affaire de viol collectif l'ont été à cause de la couleur de leur peau. « Ces accusations sont aussi gratuites que déplacées, et elles contribuent bien davantage à créer de la confusion qu'à rapprocher les différentes communautés du Québec, fait valoir le président de la Fraternité. Les policiers de Montréal ont exactement la même attitude professionnelle face à la criminalité, peu importe l'origine ethnique des suspects ou des prévenus. »

LES POLICIERS SONT APPRÉCIÉS PAR LA POPULATION

15 août. Lors d'une conférence de presse, la Fraternité révèle les résultats de son double sondage exclusif mené auprès des policiers et de la population de Montréal par la firme Ipsos Descarie. Parmi les données les plus marquantes, on rapporte qu'une majorité de policiers estime que l'organisation du travail ne leur permet pas toujours de donner le meilleur d'eux-mêmes et que certains articles de la Loi sur la police ont des effets pervers. Motif de satisfaction pour la Fraternité: ses membres apprécient ses services et se sentent soutenus par elle. Le sondage auprès des Montréalais révèle quant à lui que les policiers sont admirés par la population, laquelle se dit satisfaite de sa police, reconnaît qu'elle fait un travail difficile et juge que son niveau général de formation et de professionnalisme est en hausse.

GANGS DE RUE: UN BIEN PETIT PAS DANS LA BONNE DIRECTION

22 septembre. Le ministère de la Sécurité publique annonce qu'il entend investir 6 millions sur trois ans pour combattre les gangs de rue à Montréal. Yves Francoeur indique qu'il s'agit «d'un pas dans la bonne direction, mais d'un bien petit pas...». Le projet qui avait été présenté par le SPVM faisait état de besoins financiers de l'ordre de 40 millions \$ répartis à peu près également sur trois ans, pour mener une offensive sur quatre axes de travail, soit la prévention, la répression, la recherche et la communication. «Les sommes octroyées ne permettront pas de faire grand-chose», prévient le président de la Fraternité.



Alain Ibrahim Diallo, Marco Barcarolo, Denis Côté, Anne-Marie Dicaire et Martin Dea, les cinq policiers impliqués dans les événements de Dawson qui ont été honorés au dernier Gala des Prix policiers du Québec, en compagnie du président de la Fraternité, Yves Francoeur

FEMMES POLICIÈRES ET JUIFS HASSIDIQUES

30 octobre. Dans son mensuel *L'Heure juste*, le SPVM fait aux policières la suggestion de s'effacer au profit de leur collègue masculin quand elles interpellent un juif hassidique, afin de faciliter le travail, ajoutant que son refus possible de dialoguer avec une femme doit être interprété comme une marque non pas de mépris, mais de respect. La Fraternité répond que les policières sont des policiers à part entière, qu'elles constituent en outre un tiers des effectifs et que, dans une ville qui abrite plus de 120 communautés ethniques, on ne peut demander aux forces policières d'adopter un comportement différent (donc discriminatoire) en fonction de chaque catégorie de citoyen interpellé.

LE COMMISSAIRE À LA DÉONTO ET SON RAPPORT ANNUEL

31 octobre. «Un record de plaintes contre les policiers québécois». Voilà le titre du communiqué de presse diffusé par le Commissaire à la déontologie policière au moment de la publication de son rapport annuel, communiqué qui met l'accent sur le fait que les plaintes en déontologie ont augmenté de 6,4 % en 2005-2006. Pourtant, la réalité est tout autre. Les plaintes effectivement retenues, après un examen sommaire, ont en réalité baissé de 10,8 % par rapport à l'année précédente. «À quelle instance doit-on s'adresser lorsque c'est le commissaire à la déontologie lui-même qui joue avec les chiffres?» demande le président de la Fraternité dans un article publié dans *La Flûte* de décembre.

SERVICES ADMINISTRATIFS

PIERRE-DAVID TREMBLAY, VICE-PRÉSIDENT

Une année de stabilisation



La vice-présidence Services administratifs a la responsabilité de la gestion du personnel, du parc informatique et, avant tout, du service aux membres. Cela comprend : l'accueil, porte d'entrée de la Fraternité ; l'Intranet, plate-forme virtuelle de services ; l'organisation du travail de manière à mieux vous servir ; les services de soutien et conseil aux autres services ; les mandats spéciaux et, bien entendu, les demandes et dossiers vous concernant personnellement.

Diane Lacroix, Ginette Ouimet, Josée Senécal et Pierre-David Tremblay, vice-président exécutif, forment l'équipe des Services administratifs

UN RÉGIME DE RETRAITE NÉGOCIÉ

En tant que membre du comité de négociation, le vice-président exécutif participe activement à la négociation du régime de retraite. Celle-ci aura requis plusieurs rencontres aboutissant à un protocole d'entente au mois de décembre 2006.

LES CONDOS SAINT-DENIS

Par mandat spécial reçu du Conseil de direction, le vice-président exécutif et le vice-président Secrétariat et trésorerie ont mené à bien le dossier du parachèvement des travaux et de la vente des unités de condos. En novembre, un Syndicat de copropriété a été formé et la gestion lui a été confiée. La Fraternité y conserve un siège à titre d'administrateur. D'autre part, le dossier de la poursuite intentée contre l'entrepreneur pour non-respect de contrat a été soigneusement préparé.

RESSOURCES HUMAINES

En 2006, deux employées cumulant 50 ans de service ont pris leur retraite, madame Carmelle Lavoie, secrétaire à la Recherche et aux communications, après 33 ans et madame Louise Hamelin, secrétaire aux Relations de travail, après 17 ans. Nous les remercions sincèrement et leur souhaitons d'être très heureuses dans cette nouvelle étape de leur vie.

Lors de vos visites dans nos locaux, vous rencontrerez de nouveaux visages : Jérémie Girard-Beaulieu, journalier, Caroline Benoit, secrétaire juridique, Marc-Olivier Benoit, préposé aux assurances. D'autre part, des mandats temporaires ont été confiés à Claudette Lalonde Legault, secrétaire juridique, Ginette Richer, commis, ainsi que Kim Rivard, avocate recherchiste.

La Fraternité a terminé l'année en soulignant les cinq ans de service de Mario Lacoursière, directeur des Services financiers, et d'Alain Rousseau, avocat.

DES VISITEURS ET DES MEMBRES VIRTUELS

L'Intranet est en activité depuis le mois de juin 2006. En octobre, déjà 2 118 visites avaient été enregistrées. Le module Assurance a remporté la palme, avec 1091 consultations, preuve que le virage technologique répond à un besoin chez nos membres. Les très bons commentaires recueillis démontrent que cet outil était attendu. Quant au site Web de la Fraternité (www.fppm.qc.ca), il a reçu 22 000 visites.

UNE COLLECTE À FOND DE TRAIN

Le Fonds humanitaire, dont la principale source de revenus est la Journée fèves au lard, a amassé plus de 130 000 \$. De ce montant, 70 000 \$ ont été redistribués par les responsables des unités. Plus d'une centaine d'organismes ont bénéficié de votre geste et 25 000 \$ ont été remis au nom de tous les membres de la Fraternité aux organismes suivants: Réseau Enfants Retour, Association de la fibrose kystique, Viomax, Prolongement de la Famille, Place Vermeil et Maison des enfants de l'île de Montréal.

Chapeau pour votre participation et bravo pour cette performance de notre président d'honneur, M. Rodger Brulotte!

TOUJOURS À VOTRE SERVICE

La Fraternité se félicite d'offrir un service d'accueil personnalisé et une écoute attentive à toutes ses clientèles. Avec une moyenne de 300 appels par jour, et jusqu'à 600 à certaines périodes de l'année, nos deux hôtesse-réceptionnistes, mesdames Diane Lacroix et Kristelle Fontaine, savent être efficaces tout en gardant le sourire en toutes circonstances. Bravo à ce duo!

L'équipe des Services administratifs est complétée par mesdames Josée Sénécal, adjointe administrative, et Ginette Ouimet, directrice des Services administratifs.

L'appui et la détermination des personnes formant notre groupe sont des forces participant au succès de la Fraternité.

N'oubliez pas que la Fraternité vous offre également un service d'urgence et d'aide accessible 24 h sur 24, 7 jours sur 7.

Voilà tout notre engagement!



UN FONDS QUI RAPPORTE... ET QUI REDISTRIBUE !

Le 29 septembre 2006 a eu lieu la 40^e édition de la traditionnelle Journée fèves au lard de la Fraternité des policiers et policières de Montréal.

Ce jour-là, la Fraternité a livré 20 650 repas, un record, ce qui lui a permis de redistribuer environ 95 000 \$ à des organismes communautaires venant en aide aux plus démunis ainsi qu'à des organisations défendant diverses autres causes importantes.

La Fraternité remercie sincèrement les quelque 400 bénévoles qui s'investissent année après année pour vendre des billets et collecter des fonds dans leur milieu, en plus de prendre part aux imposants efforts logistiques que nécessite un tel événement.

La Fraternité remercie tout particulièrement MM. Rodger Brulotte, président d'honneur, Yvan Delorme et Yves Francœur, coprésidents de l'édition 2006, ainsi que le comité organisateur composé de Michel Caza, coordonnateur, Louis Gignac, Pierre Juteau, Éric Lachapelle, Michel Lambert et Monique Beaudry.

RELATIONS DE TRAVAIL

MARTIN ROY, VICE-PRÉSIDENT

D'une négociation à l'autre...



En plus de la négociation du régime de retraite et du dépôt d'un mémoire au ministre de la Sécurité publique pour tenter de faire modifier la Loi sur la police, nous avons pu faire progresser de nombreux dossiers et nous en sommes heureux. Cela dit, l'année en cours recèle des défis au moins aussi importants pour la profession...

NÉGOCIATION DU RÉGIME DE RETRAITE

Comme l'année précédente, la négociation du régime de retraite a encore accaparé une grande partie de nos ressources. Il s'agit en effet d'une entreprise de longue haleine: la préparation des documents a débuté en 2004 et l'entente de principe qui vient d'être établie n'a pas encore été entérinée. L'année 2007 sera bien remplie aussi, puisque nous entrons dans la négociation de la convention collective...

SERVICE AUX MEMBRES

Le service aux membres et à la structure syndicale est au cœur de notre travail, notamment la représentation devant les instances disciplinaires et déontologiques et les dossiers de santé et sécurité du travail. Nous nous sommes donc réjouis des résultats du sondage indiquant que les membres étaient globalement très satisfaits des services de la Fraternité, y compris de ceux ayant trait à la discipline, à la déontologie et à l'interprétation de la convention collective.

À l'avant, M^e Alain Rousseau, Claudette Legault, Caroline Benoit et Martin Roy, vice-président aux relations de travail.

À l'arrière, M^e Kim Rivard, M^e Michel Canuel, M^e Yves Clermont, Michel Fullum, directeur du service, et M^e Marie-Ève Mazza.

DÉPÔT D'UN MÉMOIRE

En mars, nous avons préparé le mémoire « Les policiers: des citoyens à part entière... », qui a été déposé conjointement avec l'Association des policiers et policières provinciaux du Québec (APPQ) et la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec (FPMQ) au ministre de la Sécurité publique pour dénoncer les effets pervers de la Loi sur la police et obtenir des amendements, une lutte importante qui se poursuit.

DEMANDE D'EXCUSE EN DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

Depuis des années, nous demandons la radiation automatique des dossiers déontologiques après un certain laps de temps. Si l'automatisme ne nous a pas été accordée, nous avons du moins obtenu le droit pour un policier sanctionné de présenter une demande d'excuse au Comité de déontologie policière afin de lui permettre de rétablir sa réputation (projet de loi 80).

FORMATION DES REPRÉSENTANTS SYNDICAUX

En mai, à l'occasion du congrès, nous avons préparé une formation sous la forme d'un quiz à l'intention des représentants syndicaux. Nous avons aussi donné cet automne une formation intensive de deux jours sur la discipline, la déontologie, la Loi sur la police et la convention collective.

COMITÉ DE RÉORGANISATION DU TRAVAIL

Dans le cadre du Comité de réorganisation du travail, les parties ont signé plusieurs lettres d'entente pour faciliter l'application de la convention collective, notamment à propos des règles d'assignation des agents aux modules Gang de rue des quatre régions et des mutations dans les sections spécialisées. En outre, une restructuration des tâches de l'Intervention jeunesse a été effectuée afin d'accroître son efficacité.

SÉCURITÉ DANS LE MÉTRO DE MONTRÉAL

Le dossier de la Société des transports de Montréal nous a également bien occupés. En juillet, nous avons rencontré l'ensemble des agents de surveillance pour leur présenter les modalités d'accueil et d'embauche au Service de police. Il ne reste plus qu'à mettre la dernière main à l'horaire de travail, au processus de mutation et à la formation.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Au début de l'année, nous avons participé à la mise en place de la Section sécurité routière et à l'intégration de ses 133 nouveaux agents. L'implantation d'une nouvelle section est une opération qui entraîne une somme de travail considérable, notamment pour l'établissement des horaires de travail. C'est pourquoi nous

avons fait deux tournées de suivi dans les quatre régions. La majorité des problèmes rencontrés ont été résolus.

HEURES DE FORMATION EXCÉDENTAIRES

Au chapitre de la formation policière, à l'été 2006, une entente est intervenue avec le SPVM pour rémunérer les heures excédentaires de formation des policiers de l'Identification judiciaire.

CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE

Nous avons élaboré quatre projets pilotes, dont trois ont déjà été menés: dans la région nord, la valorisation des tâches des policières enceintes; dans la région est, la possibilité de partager un poste pendant trois mois; et, dans la région sud, la possibilité d'échanger du temps de travail avec un collègue d'un autre groupe.

ÉQUIPE DES RELATIONS DE TRAVAIL

Tout ce travail est le fruit de la collaboration d'une équipe qui ne ménage pas ses efforts pour vous servir. Je tiens donc à remercier ici les avocats Michel Canuel, Yves Clermont, Kim Rivard et Alain Rousseau, ainsi que Michel Fullum, directeur des Relations de travail, et toutes les personnes qui nous ont assistés.

STATISTIQUES DES RELATIONS DE TRAVAIL

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

	2006	2005
Auditions tenues	7	12
Dossiers en attente d'une audition	41	37
Décisions rendues (total)	18	20
Désistement	11	12
Entente entre les parties	5	1
Favorable	2	5
Défavorable	0	2

DISCIPLINE	2006	2005
Dossiers disciplinaires	26	29
Accusations en vertu des articles 48 et 49	16	16
Dossiers clos	37	45

Accusations disciplinaires par article

Article 5	3 %	13 %
Article 6	39 %	15 %
Article 7	33 %	11 %
Article 8	3 %	24 %
Article 9	19 %	37 %
Article 119 Loi sur la police	3 %	

GRIEFS	2006	2005
Rencontre du comité de griefs	1	4
Griefs réglés	36	20
Griefs présentés à l'Employeur	25	14
Séances d'arbitrage	26	21

DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

Plaintes reçues par le Commissaire à la déontologie policière

	2006	2005
Règlement par séance de conciliation	111	106
Le Commissaire rejette la plainte	1	12
Le Commissaire met fin à l'enquête	0	2
Le policier n'est plus considéré intimé	11	7
Total	123	127

Dossier en citation devant le Comité de déontologie policière

Retraits de la citation	2	1
Cités devant le Comité	11	46
Décisions rendus par le Comité	12	9



SECRÉTARIAT ET TRÉSORERIE

DENIS MONET, VICE-PRÉSIDENT

L'équipe des assurances et des finances:

à l'avant, assises, Pauline Côté et Nathalie Boutin. De gauche à droite, Mario Lacoursière, directeur des services financiers, Marc-Olivier Benoit, Kristelle Fontaine, Manon Simard, Chantal Bernier, Linda Lamirande et Denis Monet, vice-président

La vice-présidence Secrétariat et trésorerie rend compte du travail de la Fraternité, ainsi que des actes et décisions de son conseil de direction, et en assure la bonne gestion financière. À signaler en 2006, les améliorations notables apportées au régime d'assurances et les travaux de réfection importants effectués au siège social de la Fraternité.

ASSURANCES

Au chapitre des programmes d'assurance, l'année 2006 a été intéressante pour les membres et elle a vu la mise au point de plusieurs améliorations qui ont pris effet en 2007. En 2006, on a pu réclamer pour la première fois un montant de 150 \$ pour la correction de la vue au laser. Le montant remboursable par visite pour les professionnels de la santé est passé de 32 \$ à 36 \$ et le plafond du remboursement pour les frais de laboratoire a doublé pour atteindre 500 \$. En matière d'assurance-vie, le nombre de tranches supplémentaires a été augmenté, passant de 9 à 19, ce qui donne jusqu'à 400 000 \$ de couverture en incluant le montant de base.

D'autre part, le 1^{er} octobre 2006, la contribution de l'employeur est passée de 0,5 % du salaire de constable 1^{re} classe à 1%. Cela a

permis d'apporter plusieurs améliorations au régime des membres actifs. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2007, l'achat de lunettes correctrices ou de lentilles cornéennes est sujet à un remboursement maximum de 250 \$ par période de deux ans (au lieu de 150 \$), mesure qui s'applique aussi à la correction de la vue au laser; les services d'un psychologue licencié sont remboursés jusqu'à concurrence de 1000 \$ par an (au lieu de 500 \$); enfin, les corrections orthopédiques pour chaussures et l'achat d'orthèses spéciales sont remboursés à 80 % jusqu'à concurrence de 300 \$ par an (au lieu de 300 \$ sur trois ans).

D'autre part, excellente nouvelle pour tous les membres, le plafond de remboursement global, stable depuis des années, est passé de 5 000 \$ à 10 000 \$.

Beaucoup d'améliorations et de travaux

IMMOBILIER

Beaucoup de temps et d'énergie ont été investis par notre équipe, en collaboration avec celle du vice-président exécutif, pour parachever les travaux et vendre les condos de la rue Saint-Denis. En décembre, 9 unités sur 12 avaient déjà été vendues.

Depuis la formation du Syndicat des condos en novembre dernier, j'y agis à titre d'administrateur représentant la Fraternité.

Pour ce qui est du siège social, à la suite des problèmes importants d'isolation et d'infiltration d'eau constatés en 2005, il a fallu procéder à la réfection de la paroi interne de tous les murs extérieurs du 480, Gilford. Ces travaux ont été entrepris et terminés dans le courant de l'année.

ACTIVITÉS DU CONSEIL

Depuis l'automne, la formule « déjeuner-forum de la Fraternité » est de retour. Tous les jeudis matin, les membres du conseil d'administration disponibles se déplacent d'une région à l'autre, en alternance, pour partager un petit-déjeuner et échanger avec les membres présents.

Je remercie toute mon équipe ainsi que tous nos collaborateurs et consultants.

SECRÉTARIAT

Assemblée générale annuelle

- 28 mars (7 résolutions)

Assemblée électorale

- 9 mai

Assemblées statutaires de la structure syndicale

- 9 mars, 8 juin, 14 septembre, 14 décembre

Conseil de direction

- Douze assemblées régulières du conseil de direction ont eu lieu en 2006.
- Trente-six résolutions y ont été adoptées.

Dix assemblées spéciales du conseil de direction ont eu lieu

- Onze résolutions y ont été adoptées.

Deux séminaires d'orientation ont eu lieu en 2006

- Séminaire Budget FPPM 2006 (20 au 22 janvier)
- Séminaire / Lac à l'épaule automnal (18 au 20 septembre)

Élections statutaires pour trois membres du Conseil de direction, en juin 2006

- Deux des trois membres sont réélus sans opposition.

FAITS SAILLANTS DES ASSEMBLÉES

- Assemblée générale annuelle (28 mars)
 - Amendements aux statuts et règlements
 - Présentation du rapport annuel et adoption du budget
- Assemblée électorale (9 mai)
 - Attribution des postes de vice-président exécutif, vice-président aux Relations de travail et vice-président au Secrétariat et à la trésorerie
- Assemblée statutaire de la structure syndicale (9 mars)
 - Négociation du régime de retraite
 - Registre des armes à feu
 - Affaire Péladeau
 - Réorganisation du travail
 - Activités sociales
- Assemblée statutaire de la structure syndicale (8 juin)
 - Négociation du régime de retraite
 - Négociation de la convention collective
 - Sondage sur les horaires de travail, région ouest
 - Dossier GAPES
 - Uniformes et équipement
 - Sondage sur les services de la Fraternité
- Assemblée statutaire de la structure syndicale (14 septembre)
 - Déjeuners-rencontres avec le conseil de direction
 - Négociation du régime de retraite
 - Négociation de la convention collective
 - Formation de la structure syndicale
 - S.T.M.
 - Projet de loi 80
- Assemblée statutaire de la structure syndicale (14 décembre)
 - Rapport 2006 du président
 - Négociation du régime de retraite
 - Négociation de la convention collective
 - Plan d'assurances pour 2007

LE RAYONNEMENT DE LA FRATERNITÉ

Voici les événements auxquels la Fraternité a été représentée en 2006 :

Colloques, congrès

- 61^e Congrès des relations industrielles : La discrimination en emploi, quels moyens faut-il prendre ? (1^{er} et 2 mai)
- Rencontre du Sommet de Montréal : Un environnement paisible et sécuritaire (22 septembre)
- Congrès de l'Ordre des CRHA et CRIA du Québec : Nouvelles réalités (4 au 6 octobre)

Autres principaux événements

- Funérailles civiles du capitaine Marleau du Service de sécurité incendie de Montréal (26 janvier)
- Spectacle-bénéfice pour la Journée internationale de la femme (11 mars)
- Soirée-bénéfice pour la Fondation Docteur Benoit Deshaies (15 mars)
- Bal des représentants syndicaux (1^{er} avril)
- Concert de la Symphonie vocale FPPM (50^e anniversaire) (21 et 22 avril)
- Soirée de départ à la retraite de M. Georges Painchaud, ex-président de la Fraternité (26 avril)
- 9^e Festival des célébrités sportives au profit des Jeux olympiques spéciaux (18 mai)
- Classique de golf Claude Lacas au profit du Club des petits déjeuners (5 juin), entre autres activités de rencontre et tournois

de golf, dont ceux de la Symphonie vocale FPPM en mai et de la Fondation pour l'encouragement scolaire en juillet

- Fête de départ à la retraite de M. Denis Labrecque, de l'ABRPVM (16 juin)
- Fête Champêtre des enfants FPPM (8 juillet)
- Soirée de départ à la retraite de M. Michel Larivière, instigateur de la Course au flambeau au Québec (23 septembre)
- Service commémoratif des policiers et agents de la paix décédés en devoir à Ottawa (23 et 24 septembre)
- Journée Fèves au lard FPPM (29 septembre)
- Conseil d'agglomération de la Ville de Montréal (2 novembre)
- Tournoi de hockey de l'Association athlétique et sportive de la FPPM (9 au 12 novembre)
- Messe du Souvenir (11 novembre)
- Prix policiers du Québec (23 novembre)
- Fête de Noël des enfants FPPM (10 décembre)
- Soirée de Noël de la Symphonie vocale (11 décembre)
- Messe de Noël à la FPPM (24 décembre)



Jérémy Girard-Beaulieu, Pierre Morais et Stéphane Desjardins composent l'équipe de l'entretien

RECHERCHE ET COMMUNICATIONS

MARIO LANOIE, VICE-PRÉSIDENT

Une présence médiatique accrue



Sur le plan des communications, l'année 2006 a été mouvementée, passionnante et particulièrement positive pour la Fraternité et ses membres. Comme vous avez pu le constater, nous avons été très présents sur la place publique et nous sommes intervenus à de multiples occasions pour prendre la défense des policiers — et des policières! — de Montréal.

À la recherche et aux communications, Danielle Lanthier, Martin Viau, directeur, et Mario Lanoie, vice-président

D'une part, nous avons mis à profit notre sondage exclusif pour faire parler de la réalité de la profession policière à Montréal. D'autre part, l'actualité a conduit notre président à prendre position sur quantité de sujets (Loi sur la police, profilage racial, police de quartier, accommodements raisonnables, etc.) lors d'un nombre d'interventions médiatiques en forte hausse par rapport aux dernières années.

CONGRÈS

Du 23 au 26 mai, quelque 150 délégués et moniteurs de la structure syndicale ont participé au 33^e congrès de la Fraternité, lequel avait été placé sous le thème de la mobilisation, en prévision de la négociation du régime de retraite. À cette occasion, trois constats ont été dressés. Le premier, c'est que les postes de police seraient

beaucoup plus difficiles à vivre sans la présence de représentants de la Fraternité. Cependant, on a aussi jugé que le conseil de direction était éloigné de la base. Il a donc été décidé que, dès l'automne, les membres du conseil de direction rencontreraient un groupe de policiers tous les jeudis matin, comme par le passé, afin de s'assurer que tout le monde travaille ensemble et que l'information circule efficacement dans les deux sens. Troisième constat, dans les postes et les unités, les représentants syndicaux sont souvent isolés et laissés à eux-mêmes. On a notamment déploré un manque de formation et une transmission inadéquate des savoir-faire.

SONDAGE EXCLUSIF

Dans le cadre d'un exercice de planification stratégique, la Fraternité a souhaité mieux

connaître les besoins, problèmes et préoccupations de ses membres dans leur quotidien de policier. C'est pourquoi elle a commandé deux sondages à la fin de 2005 à la firme Ipsos Descarie, qui a élaboré un programme de recherche en trois volets: un sondage téléphonique auprès des membres, un autre auprès de la population de l'île de Montréal, sur la perception des policiers montréalais, et enfin des groupes de discussion en vue d'approfondir certains des sujets avec l'aide de membres représentatifs.

Le sondage auprès de la population a révélé que les policiers montréalais étaient très bien vus, contrairement à ce que certains préjugés auraient pu laisser croire. Le sondage auprès des membres et les groupes de discussion qui ont suivi ont montré que le

soutien et les services offerts par la Fraternité étaient très appréciés. En revanche, il a confirmé que l'environnement de travail des policiers comportait de nombreux problèmes et que la Loi sur la police devait absolument être amendée. La présentation des résultats de ce sondage exclusif a fait l'objet d'une conférence de presse très courue le 15 août et d'une couverture médiatique considérable les jours suivants.

OUTILS DE COMMUNICATION

Les lecteurs attentifs de *La Flûte* auront remarqué les changements apportés à la section « Actualités » et le nombre plus important d'entrevues présentées dans les trois numéros de 2006 afin de rendre notre magazine encore plus riche et vivant. D'autre part, nous avons maintenu un contact très étroit avec nos membres en publiant 15 *Flûte Express* afin de bien rendre compte de l'actualité syndicale, notamment de l'évolution de la négociation du régime de retraite. En outre, 24 messages d'information syndicale ont été enregistrés sur le codaphone (514-527-6055). Ils ont été écoutés par quelque 7 200 appelants. Nous avons aussi produit *Ensemble*, notre revue annuelle.

De nombreux dossiers urgents ayant contrarié notre programme initial, le processus de révision des outils de communication annoncé est toujours en cours. Le site Internet a subi quelques améliorations mineures, mais il ne s'agit là que d'une première étape, car nous

travaillons activement à sa refonte complète. Bien que retardé, ce processus demeure prioritaire pour le service de la Recherche et des communications, juste après la défense de nos membres sur la place publique quand l'actualité l'exige.

COMITÉ PARITAIRE UNIFORMES ET ÉQUIPEMENT

Le comité paritaire uniformes et équipement, auquel je siège en compagnie du vice-président Prévention et relations avec les membres, a procédé à une mise à niveau du catalogue après consultation des policiers de chaque section. Les changements interviendront dès l'automne 2007 pour toutes les sections (sauf Identité et Incendies criminels). Au cours de ses huit réunions, le comité a aussi traité une trentaine de plaintes. Seules quelques-unes demeurent en suspens.

D'autre part, le comité a pris la décision d'uniformiser les tenues des cinq sections spécialisées du Service et aussi d'adopter un nouveau modèle de soulier plus souple. Les 600 premières paires ont été fournies en décembre. Un sondage sera entrepris l'été prochain pour évaluer la satisfaction des utilisateurs.

STRUCTURE SYNDICALE

À la suite de la subdivision de la Section circulation, quatre nouveaux poste de représentants syndicaux ont été ouverts, leur nombre passant ainsi de 137 à 141.



FORMATION

Pour répondre aux préoccupations exprimées durant le congrès, un programme de formation de 15 heures sur la convention collective, le code de déontologie, le code de discipline, le Code civil, etc. a été mis sur pied à l'intention de tous les délégués. Dans le cadre du programme d'aide au personnel policier (PAPP), une formation Dépistage, Référence, Soutien (DRS) d'une journée a aussi été donnée pour permettre d'identifier les personnes à risque. Deux tiers des délégués syndicaux l'ont déjà suivie.

DOSSIERS INDIVIDUELS

En plus des relations de presse habituelles liées à nos activités générales, la Fraternité a pris la défense de cinq membres ayant, selon elle, fait l'objet d'un traitement préjudiciable de la part des médias.

Bravo et merci à toute l'équipe des communications !

PRÉVENTION ET RELATIONS AVEC LES MEMBRES

ROBERT BOULÉ, VICE-PRÉSIDENT



La santé et sécurité au travail : une bataille quotidienne !

Pour gérer efficacement les dossiers CSST, les plus nombreux et les plus prenants dont j'ai à m'occuper, je suis assisté de deux experts en prévention, messieurs Jean-François Cimon et Steeve Lagueur, que je remercie pour leur compétence et pour leur compréhension de l'importance de notre mandat.

Monique Beaudry et Robert Boulé, vice-président à la prévention et aux relations avec les membres, étaient en autres choses responsables, en 2006, des activités sociales

DOSSIERS CSST

En 2006, nous avons travaillé sur de nombreux dossiers touchant la santé et la sécurité du travail, notamment les suivants :

- Grippe aviaire : plusieurs rencontres ont eu lieu avec nos partenaires afin d'optimiser la préparation en cas de pandémie (recherche de méthodes et d'équipements de protection). Une mise à jour mensuelle est effectuée suivant les recommandations l'OMS.
- Unité de détention du 750, Bonsecours : des corrections ont été apportées pour améliorer le système de ventilation.
- Aéroports de Montréal : approbation de l'ergonomie des nouveaux locaux.
- Ceinturon : rencontres avec des membres ayant des douleurs professionnelles causées par le port du ceinturon, travail avec une ergonome et création d'une fiche de diagnostic.
- Patrouille nautique : recherche et approbation des nouveaux équipements de la patrouille nautique et des équipements requis dans les véhicules du Service.
- Gants anti-piqûre : lancement de la recherche pour mettre au point des gants de protection efficaces en collaboration avec l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST).
- Masques de protection : enquête à la Section incendies criminels pour être en mesure de mettre au point et de fournir une protection appropriée aux policiers ayant à enquêter sur les lieux d'un incendie.
- Irritants chimiques : première rencontre avec divers intervenants pour normaliser les pratiques de contrôle de foule à l'aide de ces produits.
- Gestes et signaux : création d'un nouveau cours de formation pour promouvoir des pratiques plus sécuritaires et participation à la conception d'un nouveau dossard plus long et plus voyant.

- Accidents de travail : préparation d'une campagne d'information portant sur les chutes et glissades, responsables d'un grand nombre d'accidents de travail.
- Taser : recommandations au comité directeur du Service sur les conditions d'utilisation de cette arme sur les policiers en formation.

DAWSON

À la suite de la fusillade au collège Dawson, les psychologues du programme d'aide ont assuré un suivi psychologique auprès de plusieurs policiers ayant participé à l'opération.

FORMATION

Nous avons en outre fait suivre une formation à 151 participants membres des équipes locales en santé et sécurité du travail. Titre des deux cours donnés lors des huit journées de formation : « Introduction en santé et sécurité du travail et enquête/analyse d'accidents » et « Compréhension et rédaction du nouveau formulaire de déclaration d'accident de travail et d'enquête accident « MÉLITO » de la Ville de Montréal ».

PRIX POLICIERS DU QUÉBEC

Le 23 novembre avait lieu la remise des Prix policiers du Québec. À cette occasion, on a évidemment salué le professionnalisme et le sang-froid des quatre policiers et de la policière qui sont intervenus les premiers lors de la fusillade du collège Dawson : Marco Barcarolo,

Denis Côté, Martin Dea, Alain Ibrahim Diallo et Anne-Marie Dicaire, qui ont réussi à mettre le forcené hors d'état de nuire et à sauver des vies. Un Crystal a été décerné à chacun d'entre eux et un Crystal collectif a été remis à M. Jean-Guy Gagnon, directeur adjoint au Service, pour l'ensemble des policiers ayant contribué au dénouement de cet événement tragique.

Ont également été honorés :

- les agents Gilles Lavoie, Richard Clément et Grégory Rocheleveque, pour avoir retrouvé in extremis une enfant qui avait été séquestrée, battue et ligotée par un voisin ;
- Nathalie Hervieux, pour avoir sauvé une désespérée qui voulait mettre fin à ses jours en sautant de la terrasse de l'oratoire Saint-Joseph ;
- Daniel Moisan, Daniel Joly et Claude Gosselin, pour avoir procédé à l'arrestation d'un dangereux suspect armé au péril de leur vie. Malgré une blessure par balle, Daniel Moisan a participé à l'opération jusqu'au bout pour assurer la protection de ses confrères.

ACCUEIL DES NOUVEAUX CONTINGENTS

Nous avons reçu 190 cadets policiers, 150 policiers temporaires et 235 policiers permanents à l'occasion de 9 journées de rencontres comportant une formation syndicale de base.

DÉPARTS À LA RETRAITE

Nous avons rencontré 79 nouveaux retraités la journée même de leur départ afin de souligner leur contribution et de mettre à jour les données concernant leur protection d'assurance, et assisté à la fête préparée en leur honneur par leurs collègues.

COMITÉ PRMP

Le comité des policiers ayant des restrictions médicales permanentes a statué que 11 policiers devaient être mis à la retraite (dont 3 le sont déjà) et en a relocalisé 18 autres. À la fin de l'année, quatre dossiers demeuraient à l'étude.

À titre de vice-président Prévention et relations avec les membres, j'ai participé aux rencontres du conseil d'administration de l'Association de la police canadienne, de la Fédération des policiers municipaux du Québec et de la table de concertation réunissant les trois principaux syndicats policiers du Québec, ainsi qu'à celles des comités paritaires suivants : commercialisation des services ; programme d'aide aux policiers ; relocalisation des policiers ayant des restrictions médicales permanentes ; uniformes et équipement ; dossiers des policiers blessés en devoir ; comité des griefs ; comité des représentants syndicaux ; santé et sécurité du travail.



Vincenzo Palmiero, Luciano Palmiero et Antonella Albanese,
du Restaurant Cibo

Michel Caza

Michel Caza

ACTIVITÉS SOCIALES

Depuis 2006, les activités sociales ont été placées sous la responsabilité du vice-président Prévention et relations avec les membres. J'ai pu m'acquitter de cette tâche avec l'aide de Monique Beaudry et Michel Caza, et grâce au concours des membres du comité des activités sociales, Louis Gignac, Pierre Juteau, Éric Lachapelle et Michel Lambert.

- Le tournoi de pitch printanier (avril) a regroupé 138 participants et celui de l'automne (nov.) a affiché complet, avec 256 joueurs.
- Fête champêtre: en juillet, nous avons reçu un peu plus de 2 200 policiers et leurs enfants au parc Maisonneuve, une belle journée d'amusement pour les petits.
- Tournoi de golf: nous avons reçu 470 golfeurs sur les parcours des terrains de golf Le Lachute et Le Victorien. Le soir, nous étions 511 personnes au souper, soirée au cours de laquelle nous avons pu remettre, grâce à nos commanditaires, des cadeaux d'une valeur de 20 000 \$.
- Journée fèves au lard: une cinquantaine de bénévoles ont réussi avec le Service à préparer et livrer 20 650 repas, **un record**! Des sommes recueillies, nous avons redistribué 70 000 \$ à des organismes communautaires par l'intermédiaire des responsables du dossier dans chacun des postes de quartier et 25 000 \$ par l'intermédiaire du Fonds humanitaire de la Fraternité.
- Soirée des bénévoles: de concert avec la brasserie Molson, nous avons reçu quelque 159 bénévoles afin de les remercier de leur participation à nos activités, une aide indispensable et très appréciée.
- Fête de Noël: nous avons accueilli 1 200 enfants accompagnés de leurs parents au collège Notre-Dame, où chacun a reçu son cadeau des mains du père Noël.
- Café Cibo: l'établissement en est à sa troisième année d'exploitation. Les propriétaires Luciano, Vincenzo, Maximiliano et Antonella ont encore prouvé qu'ils savaient servir de délicieux repas dans une ambiance chaleureuse. N'oubliez pas que vous pouvez réserver le lieu pour vos réceptions privées!

Un merci particulier à ma collaboratrice de tous les instants, M^{me} Monique Beaudry.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de la Fraternité des policiers et policières de Montréal inc.

Nous avons vérifié les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie du fonds des opérations syndicales, du fonds d'assurance-vie, du régime de soins dentaires, du fonds d'assistance judiciaire, du fonds d'assurance-maladie, de la caisse des 25¢, du fonds de formation et du fonds des immobilisations de Fraternité des policiers et policières de Montréal inc. pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 ainsi que le bilan à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les

états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants une image fidèle de la situation financière du fonds des opérations syndicales, du fonds d'assurance-vie, du régime de soins dentaires, du fonds d'assistance judiciaire, du fonds d'assurance-maladie, de la caisse des 25 ¢, du fonds de formation et du fonds des immobilisations de la Fraternité au 31 décembre 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Bourgeois, Marsolais & Associés

S.E.N.C. Comptables agréés
Montréal, le 23 février 2006

Résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2005

PRODUITS

	FONDS DES OPÉRATIONS SYNDICALES	FONDS D'ASSURANCE-VIE	RÉGIME DE SOINS DENTAIRES
Cotisations syndicales	3 505 099 \$	— \$	— \$
Primes	—	3 480 986	2 528 042
Administration	—	141 022	46 924
Revenus (pertes) de placements	24 420	29 028	3 362
	3 529 519	3 651 036	2 578 328

CHARGES

Indemnités payées	—	—	—
Primes versées	—	3 070 862	2 557 372
Salaires et charges sociales	1 120 018	—	—
Remboursement de salaires à la Ville de Montréal	282 131	—	—
Administration	341 284	—	—
Frais de griefs et arbitrages	204 278	—	—
Honoraires professionnels	53 173	—	—
Recherche et communication	14 725	—	—
Assemblées et délégations	151 784	—	—
Délégués et formation syndicale	307 930	—	—
Promotions et dons	18 788	—	—
Contribution à Ass. des policiers retraités	53 765	—	—
Cotisation Fédération des policiers du Québec	55 108	—	—
Table de concertation-organismes policiers	49 207	—	—
Contribution à la Symphonie vocale	20 860	—	—
Contribution à Ass. Athlétique et sportive FPPM	29 980	—	—
Élection	23 498	—	—
Frais de bureau	194 542	16 535	540
Informatique	143 546	12 423	—
Télécommunications	45 586	—	—
Intérêts et frais de banque	3 428	—	—
Amortissement des immobilisations	—	—	—
Répartition des frais communs	(526 128)	187 115	31 217
Autres activités :			
Revue La Flûte — page 27	90 682	—	—
Club social — page 28	35 510	—	—
Fonds de secours — page 28	(9 805)	—	—
Siège social — page 28	272 098	—	—
Relations avec les membres — page 28	149 210	—	—
	3 125 198	3 286 935	2 589 129

Excédent des produits sur les charges (Charges sur les produits)

404 321 \$ **364 101 \$** **(10 801)**

Évolution des soldes de fonds

Exercice terminé le 31 décembre 2005

Solde au début	2 567 040 \$	699 036 \$	236 460 \$
Excédent des produits sur les charges (Charges sur les produits)	404 321	364 101	(10 801)
Virements interfonds — Note 10	(153 909)	—	—
SOLDE À LA FIN	2 817 452 \$	1 063 137 \$	225 659 \$

FONDS D'ASSISTANCE JUDICIAIRE	FONDS D'ASSURANCE-MALADIE	CAISSE DES 25 ¢	FONDS DE FORMATION	FONDS DES IMMOBILISATIONS	TOTAL 2005	TOTAL 2004
— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	3 505 099 \$	3 407 764 \$
—	8 380 393	63 425	—	—	14 452 846	12 919 646
—	—	—	92 595	—	280 541	245 303
(9 223)	56 490	61 314	378	2 626	168 395	97 838
(9 223)	8 436 883	124 739	92 973	2 626	18 406 881	16 670 551
—	7 266 257	92 000	—	—	7 358 257	7 328 135
—	—	—	—	—	5 628 234	5 378 171
—	148 608	—	—	—	1 268 626	1 149 004
—	—	—	—	—	282 131	252 019
—	—	—	—	—	341 284	273 224
17 774	—	—	—	—	222 052	347 111
—	5 914	1 871	—	61 472	122 430	45 155
—	—	—	—	—	14 725	12 494
—	—	—	—	—	151 784	221 399
—	—	—	146 795	—	454 725	534 222
—	—	—	—	—	18 788	16 723
—	—	—	—	—	53 765	53 004
—	—	—	—	—	55 108	53 917
—	—	—	—	—	49 207	53 087
—	—	—	—	—	20 860	21 853
—	—	—	—	—	29 980	36 070
—	—	—	—	—	23 498	—
300	33 783	—	—	6 676	252 376	211 265
—	128 175	—	—	—	284 144	237 793
—	—	—	—	—	45 586	41 738
—	—	—	—	—	3 428	13 331
—	—	—	—	121 851	121 851	111 439
—	307 796	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	90 682	94 425
—	—	—	—	—	35 510	19 775
—	—	—	—	—	(9 805)	(11 199)
—	—	—	—	—	272 098	177 923
—	—	—	—	—	149 210	165 322
18 074	7 890 533	93 871	146 795	189 999	17 340 534	16 837 400
(27 297) \$	546 350 \$	30 868 \$	(53 822) \$	(187 373) \$	1 066 347 \$	(166 849) \$
238 717 \$	503 173 \$	1 309 278 \$	107 475 \$	2 854 420 \$	8 515 599 \$	8 682 448 \$
(27 297)	546 350	30 868	(53 822)	(187 373)	1 066 347	(166 849)
—	—	—	—	153 909	—	—
211 420 \$	1 049 523 \$	1 340 146 \$	53 653 \$	2 820 956 \$	9 581 946 \$	8 515 599 \$

Bilan

31 décembre 2005

ACTIF**COURT TERME**

	FONDS DES OPÉRATIONS SYNDICALES	FONDS D'ASSURANCE-VIE	RÉGIME DE SOINS DENTAIRES
Encaisse	303 031 \$	591 097 \$	159 460 \$
Dépôts à terme, 1,8 à 3,1 %	686 664	—	—
Cotisations, primes et autres à recevoir	245 838	39 420	69 061
Propriétés en construction	—	—	—
Avances aux membres — (Note 3)	79 138	—	—
Intérêts courus à recevoir	878	—	—
Stocks	9 112	—	—
Frais imputables au prochain exercice	18 894	—	—
Créances interfonds, sans intérêt	1 754 887	—	—
	3 098 442	630 517	228 521
IMMOBILISATIONS — (Note 4)	—	—	—
PLACEMENTS — (Note 5)	—	631 889	—
	3 098 442 \$	1 262 406 \$	228 521

PASSIF**COURT TERME**

Créditeurs et frais courus	280 990 \$	— \$	— \$
Emprunt bancaire — (Note 7)	—	—	—
Provision pour indemnités encourues	—	—	—
Provision pour primes à rembourser	—	196 000	—
Créances interfonds, sans intérêt	—	3 269	2 862
	280 990	199 269	2 862
SOLDE DES FONDS			
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS	—	—	—
NON GREVÉS D'AFFECTATIONS	2 817 452	1 063 137	225 659
	2 817 452	1 063 137	225 659
	3 098 442 \$	1 262 406 \$	228 521 \$

ÉVENTUALITÉS — (Note 9)**AU NOM DU CONSEIL**

Yves Francoeur
Administrateur

Denis Monet
Administrateur

FONDS D'ASSISTANCE JUDICIAIRE	FONDS D'ASSURANCE-MALADIE	CAISSE DES 25 ¢	FONDS DE FORMATION	FONDS DES IMMOBILISATIONS	TOTAL 2005	TOTAL 2004
150 308 \$	(155 618) \$	110 574 \$	52 897 \$	240 176 \$	1 451 925 \$	2 982 313 \$
—	2 231 650	—	—	—	2 918 314	2 862 482
—	184 447	874	—	66 164	605 804	670 457
—	—	—	—	4 025 328	4 025 328	2 903 224
—	—	—	—	—	79 138	44 743
—	2 926	—	—	—	3 804	5 240
—	—	—	—	—	9 112	4 171
—	—	—	—	—	18 894	19 800
—	—	—	756	—	1 755 643	1 178 615
150 308	2 263 405	111 448	53 653	4 331 668	10 867 962	10 671 045
—	—	—	—	2 078 010	2 078 010	2 045 954
63 152	—	1 230 646	—	—	1 925 687	246 266
213 460 \$	2 263 405 \$	1 342 094 \$	53 653 \$	6 409 678 \$	14 871 659 \$	12 963 265 \$
— \$	13 882 \$	1 948 \$	— \$	— \$	296 820 \$	483 901 \$
—	—	—	—	1 841 250	1 841 250	1 389 150
—	1 200 000	—	—	—	1 200 000	1 200 000
—	—	—	—	—	196 000	196 000
2 040	—	—	—	1 747 472	1 755 643	1 178 615
2 040	1 213 882	1 948	—	3 588 722	5 289 713	4 447 666
—	—	—	—	2 820 956	2 820 956	2 854 420
211 420	1 049 523	1 340 146	53 653	—	6 760 990	5 661 179
211 420	1 049 523	1 340 146	53 653	2 820 956	9 581 946	8 515 599
213 460 \$	2 263 405 \$	1 342 094 \$	53 653 \$	6 409 678 \$	14 871 659 \$	12 963 265 \$

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2005

	2005	2004
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits)	1 066 347 \$	(166 849) \$
Ajustements pour les éléments suivants :		
Amortissement des immobilisations	121 851	111 439
(Gain) Perte sur cession de placements	(40 789)	15 553
	1 147 409	(39 857)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement — (Note 6)	(1 281 526)	(2 980 566)
	(134 117)	(3 020 423)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette de l'emprunt bancaire	452 100	1 389 150
	452 100	1 389 150
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(153 907)	(58 407)
Produit de cession d'immobilisations	—	473 467
Acquisition de placements	(2 340 119)	—
Produit de cession de placements	701 487	95 562
	(1 792 539)	510 622
(Diminution) Augmentation des espèces et quasi-espèces	(1 474 556)	(1 120 651)
Espèces et quasi-espèces au début	5 844 795	6 965 446
Espèces et quasi-espèces à la fin	4 370 239 \$	5 844 795 \$
SOMMAIRE		
Encaisse	1 451 925 \$	2 982 313 \$
Dépôts à terme	2 918 314	2 862 482
	4 370 239 \$	5 844 795 \$

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fraternité des policiers et policières de Montréal inc., constituée selon la Loi des syndicats professionnels du Québec, a pour objet l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et poser des hypothèses qui influent sur le montant des actifs et des passifs, sur les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date du bilan, ainsi que sur le montant des produits et des charges de l'exercice. Ces estimations sont révisées périodiquement et, s'ils s'avèrent nécessaires, des ajustements sont portés aux résultats de l'exercice où ils sont connus.

Comptabilité par fonds

Les produits et les charges afférents aux activités syndicales et aux opérations d'administration générale sont présentés dans le fonds des opérations syndicales.

Les produits et les charges afférents à la gestion d'un régime privé d'assurance-vie à l'intention de ses membres sont présentés dans le fonds d'assurance-vie.

Les produits et les charges afférents à la gestion d'un régime privé de soins dentaires à l'intention de ses membres sont présentés dans le régime de soins dentaires.

Les produits et les charges afférents à la prestation de services judiciaires à l'intention de ses membres sont présentés dans le fonds d'assistance judiciaire.

Les produits et les charges afférents à la prestation de services de formation aux représentants syndicaux sont présentés dans le fonds de formation.

Les produits et les charges afférents à la gestion d'un régime privé d'assurance-maladie à l'intention de ses membres et leurs dépendants sont présentés dans le fonds d'assurance-maladie.

Les produits et les charges afférents à la gestion d'une caisse dont l'objectif est le versement d'indemnités au décès de ses participants sont présentés dans la caisse des 25 ¢. Depuis juillet 1993, aucun nouveau membre ne peut participer à la caisse. Seuls les participants ayant contribué à la caisse avant juillet 1993 continuent à verser des cotisations et pourront bénéficier des indemnités au décès.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations.

Constatation des produits

Les cotisations syndicales et les primes sont constatées à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les revenus de placements et d'administration sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont gagnés.

Espèces et quasi-espèces

La politique de la Fraternité consiste à présenter dans les espèces et quasi-espèces les soldes bancaires et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas un an à partir de la date d'acquisition.

Propriétés en construction

Les propriétés en construction sont évaluées au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût spécifique, incluant les frais directs encourus durant la période de détention.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût dans le fonds des immobilisations. L'amortissement est calculé selon la méthode du solde dégressif, aux taux annuels suivants :

Bâtisse	2,5 %
Stationnement	8,0 %
Mobilier et agencement	20,0 %
Ordinateurs	30,0 %

Indemnités payées

Les indemnités payées au fonds d'assurance-maladie sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice qui tient compte de l'établissement au bilan d'une provision pour indemnités encourues basée sur un pourcentage des primes annuelles.

Les indemnités payées dans la caisse des 25 ¢ sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse.

Frais communs

Les frais communs de fonctionnement suivants sont déboursés entièrement dans le fonds des opérations syndicales et font l'objet d'une répartition entre les différents fonds selon leur utilisation :

- Frais de bureau
- Informatique
- Salaires d'administration et avantages sociaux
- Amortissement des immobilisations
- Télécommunications

Charges du fonds d'assurance-maladie

En vertu de l'article 4.10 des règlements de l'assurance-maladie de la Fraternité, celle-ci peut employer jusqu'à 15 % des primes des membres aux fins de son administration. Les frais d'administration de l'exercice sont de 624 276 \$, soit 7,45 % (2004 – 571 352 \$, soit 8,20 %) des primes.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Conversion des devises étrangères

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

3. AVANCES AUX MEMBRES

	2005	2004
Avances aux membres, sans intérêt	421 755 \$	397 705 \$
Provision pour créances douteuses	(342 617)	(352 962)
	79 138 \$	47 557 \$

4. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	162 160 \$	— \$	162 160 \$	162 160 \$
Bâtisse	2 946 579	1 388 144	1 558 435	1 598 395
Mobilier et agencement	1 287 135	1 082 173	204 962	189 718
Ordinateurs	385 238	250 311	134 927	76 630
Stationnement	60 829	43 303	17 526	19 051
	4 841 941 \$	2 763 931 \$	2 078 010 \$	2 045 954 \$

5. PLACEMENTS, AU COÛT

	Valeur marchande	2005	2004
Fonds d'assurance-vie			
Actions	303 027 \$	258 622 \$	86 178 \$
Fonds communs	377 871	373 267	—
	680 898	631 889	86 178
Fonds d'assistance judiciaire			
Actions	31 650	26 144	44 859
Fonds communs	38 177	37 008	—
	69 827	63 152	44 859
Caisse des 25¢			
Actions	602 115	509 250	115 229
Fonds communs	506 646	499 588	—
Obligations	222 010	221 808	—
	1 330 771	1 230 646	115 229
Total	2 081 496 \$	1 925 687 \$	246 266 \$

6. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	2005	2004
Cotisations, primes et autres à recevoir	64 653 \$	(362 488) \$
Propriétés en construction	(1 122 104)	(2 903 224)
Avances aux membres	(34 395)	2 814
Intérêts courus à recevoir	1 436	5 011
Stocks	(4 941)	348
Frais imputables au prochain exercice	906	(1 090)
Créditeurs et frais courus	(187 081)	278 063
	(1 281 526) \$	(2 980 566) \$

7. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme a négocié l'obtention d'un emprunt bancaire pouvant totaliser 2 450 000 \$, portant intérêt au taux de base plus 1,5 % et servant au financement temporaire des propriétés en construction. L'emprunt est garanti par les propriétés en construction.

De plus, la Fraternité dispose d'une marge de crédit au montant de 50 000 \$ qu'elle peut utiliser pour le financement de ses opérations courantes. La marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel plus 1,5 % et les conditions sont renouvelables annuellement.

8. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Fraternité est apparentée à la société Fonds humanitaire de la Fraternité des policiers et policières de Montréal inc. du fait que certains membres du conseil de direction de la Fraternité sont aussi membres du conseil de direction du Fonds humanitaire. Le Fonds humanitaire a été constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et organise des activités dans le but d'amasser des fonds pour les redistribuer à des œuvres de charité.

La Fraternité a versé au cours de l'exercice au Fonds humanitaire une somme de 38 000 \$ à titre de commandite pour le financement de ses activités de collecte de fonds.

Au cours de l'exercice courant, le Fonds humanitaire a généré des produits nets totalisant

106 871 \$. De plus, une somme de 113 016 \$ a été redistribuée en dons à des organismes non apparentés. L'actif du Fonds humanitaire au 31 décembre 2005 était de 47 854 \$.

9. ÉVENTUALITÉS

Fonds des opérations syndicales

Une requête pour autorisation d'exercer un recours collectif impliquant la Fraternité, l'Association de bienfaisance et de retraite des policiers et policières de la Ville de Montréal et le Service de police de la Ville de Montréal a été soumise en Cour Supérieure. La demande de recours concerne le partage du surplus d'actif du Régime de retraite des policiers. La Cour Supérieure a rejeté le recours. Au moment d'écrire ces lignes, la requête est pendante devant la Cour d'appel. Selon le conseil de direction de la Fraternité, il est impossible à ce jour de déterminer le bien-fondé de ladite requête.

Fonds des immobilisations

Une poursuite conjointe contre la Fraternité et l'entrepreneur général, au montant de 80 000 \$, a été intentée par un propriétaire voisin du projet des condos de la rue St-Denis. La poursuite vise l'utilisation abusive d'une partie de son stationnement lors de la construction. Selon le conseil de direction de la Fraternité, la poursuite est non-fondée.

10. VIREMENTS INTERFONDS

Un montant de 153 909 \$ a été transféré du fonds des opérations syndicales au fonds des immobilisations afin de financer les sorties de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

Les éléments d'actif et de passif financiers à court terme figurent au bilan à leur valeur comptable, qui représente une estimation raisonnable de leur juste valeur, compte tenu de leur échéance relativement rapprochée. La juste valeur des placements est de 2 081 496 \$.

12. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains postes de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre comparables à ceux de l'exercice courant.

13. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2006

Les chiffres présentés dans la colonne Budget aux pages 27 et 28 inclusivement et à titre de prévisions budgétaires à la page 29, ont été établis à partir d'estimations et d'hypothèses et sont fournis à titre d'information seulement. Ce budget a été approuvé par les membres du conseil de direction le 21 janvier 2006 et n'a pas fait l'objet d'un examen par nos vérificateurs.

Fonds des opérations syndicales

Exercice terminé
le 31 décembre 2005

CHARGES – Revue *La Flûte*

	2006 Budget	2005 Réalisation	2004 Réalisation
Impression et édition de la revue <i>La Flûte</i>	105,000 \$	101,282 \$	104,388 \$
Impression <i>La Flûte Express</i>	8,000	3,107	4,087
Fournitures de bureau et honoraires professionnels	9,840	4,414	3,866
Déduire	122,840	108,803	112,341
Participation: Caisse d'économie Desjardins des policiers et policières de Montréal	2,300	2,029	2,705
Association des policiers et policières retraités de la Ville de Montréal	11,000	13,045	13,698
Abonnements	1,400	3,047	1,513
	14,700	18,121	17,916
Dépenses nettes	108,140 \$	90,682 \$	94,425 \$

Fonds des opérations syndicales

Exercice terminé
le 31 décembre 2005

		2006 Budget	2005 Réalisation	2004 Réalisation
CHARGES – CLUB SOCIAL				
Revenus	Vente et location de salles	46 000 \$	43 548 \$	18 918 \$
Coût des ventes	Stocks au début	9 112	4 171	4 519
	Achats	16 000	39 604	15 301
	Fournitures	3 000	4 498	7 348
		28 112	48 273	27 168
Stocks à la fin		4 000	9 112	4 171
		24 112	39 161	22 997
	Bénéfice brut (perte brute)	21 888	4 387	(4 079)
Dépenses d'opération	Salaires et charges sociales	5 000	18 265	3 999
	Taxes et permis	2 000	2 342	1 294
	Entretien et réparations	6 000	13 448	8 463
	Fournitures	4 500	5 235	1 306
	Honoraires professionnels	540	540	540
	Activités et promotions	1 500	67	94
		19 540	39 897	15 696
	Excédent des dépenses sur les revenus (des revenus sur les dépenses)	(2 348) \$	35 510 \$	19 775 \$
CHARGES – FONDS DE SECOURS				
	Honoraires professionnels	540 \$	540 \$	540 \$
	Mauvaises créances (recouvrées)	(10 000)	(10 345)	(11 739)
	Revenus nets	(9 460) \$	(9 805) \$	(11 199)
CHARGES – SIÈGE SOCIAL				
	Salaires et charges sociales	119 125 \$	111 405 \$	108 879 \$
	Chauffage et électricité	100 000	97 205	99 183
	Taxes et permis	138 000	135 834	143 448
	Assurances	16 000	14 678	14 158
	Entretien et réparations	139 000	236 027	89 622
	Location de stationnement	6 363	10 274	8 926
	Déplacements	20 000	16 005	16 572
	Honoraires professionnels	2 000	3 250	2 000
		540 488	624 678	482 788
Déduire	Loyers des organismes connexes	340 000	352 580	304 865
	Dépenses nettes	200 488 \$	272 098 \$	177 923 \$
CHARGES – RELATIONS AVEC LES MEMBRES				
	Activités sociales	139 000 \$	129 253 \$	138 961 \$
	Activités corporatives	14 200	7 554	5 561
	Promotions	13 000	11 863	20 260
	Honoraires professionnels	540	540	540
	Dépenses nettes	166 740 \$	149 210 \$	165 322 \$

Prévisions budgétaires

Exercice se terminant
le 31 décembre 2006

	FONDS DES OPÉRATIONS SYNDICALES	FONDS D'ASSURANCE- VIE	RÉGIME DE SOINS DENTAIRES	FONDS D'ASSISTANCE JUDICIAIRE	FONDS D'ASSURANCE- MALADIE	CAISSE DES 25 ¢	FONDS DE FORMATION	FONDS DES IMMOBILISATIONS	TOTAL 2006
PRODUITS									
Cotisations syndicales	3 684 639 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	3 684 639 \$
Primes	—	3 634 000	2 882 000	—	9 200 000	62 000	—	—	15 778 000
Administration	—	145 360	50 435	—	—	—	90 000	—	285 795
Revenus de placements	25 000	30 000	3 000	10 000	50 000	60 000	1 000	2 000	181 000
	3 709 639	3 809 360	2 935 435	10 000	9 250 000	122 000	91 000	2 000	19 929 434
CHARGES									
Indemnités payées	—	—	—	—	8 245 000	100 000	—	—	8 345 000
Primes versées	—	3 385 650	2 978 800	—	—	—	—	—	6 364 450
Salaires et charges sociales	1 210 149	—	—	—	153 000	—	—	—	1 363 149
Remboursement de salaires à la Ville de Montréal	251 164	—	—	—	—	—	—	—	251 164
Administration	291 494	—	—	—	—	—	—	—	291 494
Frais de griefs et arbitrages	331 250	—	—	70 000	—	—	—	—	401 250
Honoraires professionnels	120 000	—	—	—	10 000	2 000	—	—	132 000
Recherche et communication	76 150	—	—	—	—	—	—	—	76 150
Assemblées et délégations	165 200	—	—	—	—	—	—	—	165 200
Délégués et formation syndicale	340 000	—	—	—	—	—	140 000	—	480 000
Promotions et dons	15 000	—	—	—	—	—	—	—	15 000
Contribution à Ass. des policiers retraités	53 585	—	—	—	—	—	—	—	53 585
Cotisation Fédération des policiers du Québec	59 225	—	—	—	—	—	—	—	59 225
Contribution à la Symphonie vocale	23 000	—	—	—	—	—	—	—	23 000
Contribution à l'Association athlétique FPPM	34 980	—	—	—	—	—	—	—	34 980
Élections	25 000	—	—	—	—	—	—	—	25 000
Concertation des organismes policiers du Québec	65 000	—	—	—	—	—	—	—	65 000
Frais de bureau	204 340	540	540	300	35 000	—	—	8 000	248 720
Informatique	126 975	10 000	—	—	120 000	—	—	—	256 975
Télécommunications	43 800	—	—	—	—	—	—	—	43 800
Intérêts et frais de banque	3 100	—	—	—	—	—	—	—	3 100
Amortissement des immobilisations	—	—	—	—	—	—	—	150 000	150 000
Répartition des frais communs	(516 905)	176 426	31 379	—	309 100	—	—	—	—
Autres activités:									
Revue La Flûte — page 27	108 140	—	—	—	—	—	—	—	108 140
Club social — page 28	(2 348)	—	—	—	—	—	—	—	(2 348)
Fonds de secours — page 28	(9 460)	—	—	—	—	—	—	—	(9 460)
Siège social — page 28	200 488	—	—	—	—	—	—	—	200 488
Relations avec les membres — page 28	166 740	—	—	—	—	—	—	—	166 740
	3 386 067	3 572 616	3 010 719	70 300	8 872 100	102 000	140 000	158 000	19 311 802
Excédent des produits sur les charges (Charges sur les produits)	323 572 \$	236 744 \$	(75 284) \$	(60 300) \$	377 900 \$	20 000 \$	(49 000) \$	(156 000) \$	617 632 \$

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Aux administrateurs du Fonds humanitaire de la Fraternité
des policiers et policières de Montréal

Nous avons procédé à l'examen des états des résultats et du surplus du Fonds humanitaire de la Fraternité des policiers et policières de Montréal pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 ainsi que le bilan à cette date. Notre examen a été effectué conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en prises de renseignements, procédés analytiques et discussions portant sur les renseignements qui nous ont été fournis par la société.

Un examen ne constitue pas une vérification et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion de vérificateurs sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, à tous les égards importants, aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Bourgeois, Macleod & Associés

S.E.N.C.
Comptables agréés

Montréal, le 23 février 2006

Résultats

Exercice terminé
le 31 décembre 2005
Non vérifié

ACTIVITÉS

Tournoi de golf

Produits – Billetterie, commandites et dons
– Coûts directs

2005

2004

67 890 \$
(62 492)

89 585 \$
(77 080)

5 398

12 505

Journée Fèves au lard

Produits – Repas, commandites et dons
– Coûts directs

126 634
(28 244)

122 561
(27 898)

Autres produits

Dons
Intérêts

98 390

94 663

2 925
190

4 220
209

3 115

4 429

Excédent des activités

106 903

111 597

Charges

Dépenses de bureau

32

1 462

Excédent des produits sur les charges

106 871 \$

110 135 \$

Surplus

Exercice terminé
le 31 décembre 2005
Non vérifié

SOLDE AU DÉBUT

Excédent des produits sur les charges

20 799 \$

40 775 \$

106 871

110 135

127 670

150 910

DONS

Remises aux organismes locaux
Autres organismes reconnus

67 500
45 516

59 900
70 211

113 016

130 111

SOLDE À LA FIN

14 654 \$

20 799 \$

Bilan

31 décembre 2005
Non vérifié

ACTIF

Court terme

Encaisse

47 854 \$

58 378 \$

47 854 \$

58 378 \$

PASSIF

Court terme

Créditeurs et frais courus

33 200 \$

37 579 \$

AVOIR DU FONDS

Surplus

14 654

20 799

47 854 \$

58 378 \$

AU NOM DU CONSEIL



Yves Francoeur
Administrateur



Denis Monet
Administrateur

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2005

Non vérifié

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, organise des activités dans le but d'amasser des fonds pour les redistribuer à des œuvres de charité.

2. PRINCIPALE CONVENTION COMPTABLE

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

3. FLUX DE TRÉSORERIE

L'état des flux de trésorerie n'a pas été présenté parce qu'il ne fournirait aucune information supplémentaire pertinente à la compréhension des résultats financiers.

4. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Fonds humanitaire de la Fraternité des policiers et policières de Montréal est apparenté au syndicat Fraternité des policiers et policières de Montréal inc. du fait que certains membres du conseil d'administration du Fonds humanitaire sont aussi membres du conseil d'administration de la Fraternité.

Au cours de l'exercice courant, le Fonds humanitaire a reçu 38 000 \$ en commandite de la Fraternité pour le financement de l'activité de bienfaisance Tournoi de golf.

5. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

Les éléments d'actif et de passif financiers à court terme figurent au bilan à leur valeur comptable, qui représente une estimation raisonnable de leur juste valeur, compte tenu de leur échéance relativement rapprochée.

Merci à la structure syndicale pour son engagement et son dévouement !



Éditeur : Mario Lanoie, Coordination : Martin Viau (martinv@fppm.qc.ca), Rédaction : Perception communications, Collaboratrice : Danielle Lanthier,
Conception graphique : Quatre-Quarts, Photographie : Photo Pro Multi +, Alain Michon, Impression : Imprimerie R.M. Hébert
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, ISBN 0380-6548



Fraternité des
policiers et policières
de Montréal

480, rue Gilford, bureau 300, Montréal (Québec) H2J 1N3
Téléphone : 514 527-4161, Télécopieur : 514 527-7830, www.fppm.qc.ca